



Procès-verbal
Conseil d'établissement
École Le Rucher

Réunion tenue le 16 novembre 2022

Étaient présents

Membres parents :

Arcand-Tourigny, Geneviève
Daigle, Rachel
Doyon, Kime
Handfield-Leblond, Chantal
Meunier, Véronique
Grenier, Alexandra
Substituts:
Alexandra Coulombe
Carolane Turgeon-Blanchet

Membres du personnel :

Albert, Loïc
Huot, Philippe
Langevin, Marc
Lavallée, Mylène
Sévigny, Catherine
Tanguay, Maryse
Substituts :
Boily, Isabelle (abs)
Substituts:
Jacques, Marilaine (abs)

Direction

DesNoyers, Mathieu

Étaient absents

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue
2. Vérification du quorum et des présences.
3. Nomination d'un secrétaire
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Revue et adoption du procès-verbal du 4 octobre 2022
6. Questions afférentes au procès-verbal
7. Parole au public
8. Marché d'automne 2022 : information
9. Utilisation des dons par le Volet alternatif et les classes : adoption
10. Campagnes de financement : adoption
Tirelire virtuelle de LEUCAN;
Cour d'école : vente flash de cartes de cadeaux de Noël;
Marché d'automne 2023;
Classe A56 : Micropousses;
Photos scolaires 2023-2024;
Crayons et stylos : don de Bic Canada
Service de garde : vêtements de rechange.
11. Consultation par courriel pour le projet *Chorale* : adoption
12. Activités éducatives complémentaires : approbation
13. Évaluation du projet éducatif : adoption
14. Évaluation du Plan de lutte à la violence et l'intimidation : adoption
15. Aide aux parents : adoption

	<p>16. Service de micro-ondes au Service de garde et dîneurs : information</p> <p>17. Code de vie : approbation</p> <p>18. Cour d'école : adoption</p> <p>19. Formation des membres : information</p> <p>20. Droit de parole :</p> <p style="padding-left: 20px;">20.1 à la présidente;</p> <p style="padding-left: 20px;">20.2 à la représentante au Comité de parents;</p> <p style="padding-left: 20px;">20.3 aux enseignantes;</p> <p style="padding-left: 20px;">20.4 à la représentante du service de garde;</p> <p style="padding-left: 20px;">20.5 au représentant du personnel de soutien;</p> <p style="padding-left: 20px;">20.6 à la représentante des professionnelles;</p> <p style="padding-left: 20px;">20.7 à la direction</p> <p>21. Varia</p> <p>22. Levée de l'assemblée</p>
--	--

Geneviève Arcand-Tourigny
Présidente

Mathieu DesNoyers
Direction

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
1.		<p>Ouverture de la séance et mot de bienvenue</p> <p>Ouverture de l'assemblée 18h59.</p>
2.		<p>Vérification du quorum et des présences</p> <p>Nous avons quorum.</p>
3.		Secrétaire

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
		Loïc Albert sera le secrétaire.
4.	271-CÉ 22.23.19	<p>Lecture et adoption de l'ordre du jour</p> <p>SUR PROPOSITION de Maryse Tanguay et adoptée à l'unanimité; IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.</p>
5.	271-CÉ 22.23.20	<p>Revue et adoption du procès-verbal du 4 octobre 2022</p> <p>SUR PROPOSITION de Loïc Albert et adoptée à l'unanimité; IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal.</p>
6.		<p>Questions afférentes au procès-verbal</p> <p>Il n'y a aucune question.</p>
7.		<p>Parole au public</p> <p>Le public ne souhaite pas prendre la parole.</p>
8.		<p>Marché d'automne 2022 : information</p> <p>Le marché a été un vif succès. Il a même été l'objet de quelques publications médiatiques.</p> <p>5881,55\$ ont été récoltés lors de l'événement. Ce montant pourrait être modifié selon la décision qui sera prise au point suivant.</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
	<p>271-CÉ 22.23.25</p> <p>271-CÉ 22.23.26</p> <p>271-CÉ 22.23.27</p> <p>271-CÉ 22.23.28</p>	<p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Alexandra Grenier, il est résolu à l'unanimité : D'ADOPTER l'activité de micropousses 10. 5 <i>Photos scolaires 2023-2024</i>; Le CE propose de faire affaire à nouveau avec YNAimage au profit du fond à destination spéciale.</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Geneviève Arcand-Tourigny, il est résolu à l'unanimité : D'ADOPTER cette compagnie pour la photo scolaire 2023-2024.</p> <p>10.6 <i>Crayons et stylos</i> : don de Bic Canada; L'école a reçu un don de stylos.</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Alexandra Grenier, il est résolu à l'unanimité : D'ADOPTER ce don. 10.7 Service de garde : <i>vêtements de rechange</i>. Mylène nous informe que très peu d'élèves ont des vêtements de rechange en cas d'urgence. Le CE autorise l'OPP à ramasser une banque de vêtements de rechange par le site Bénévolus. Il y aura une boîte au service de garde pour le dépôt des dons de vêtements.</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Véronique Meunier, il est résolu à l'unanimité : D'ADOPTER cette demande du service de garde.</p>
11.	<p>271-CÉ 22.23.29</p>	<p>Consultation par courriel pour le projet Chorale : adoption</p> <p>« Les membres du conseil d'établissement ont été consultés par courriel le 17 octobre par le directeur concernant le projet de Chorale . Cette consultation par courriel était nécessaire parce qu'une décision devait être prise à l'intérieur d'un court délai, avant la tenue de la présente rencontre du conseil d'établissement. Tous les membres ont répondu et donné leur avis sur le sujet de cette consultation. Tous les membres étaient en accord.</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mylène Lavallée, il est résolu à l'unanimité : DE CONFIRMER la décision prise à la suite de la consultation par courriel et donc d'adopter le projet d'un chorale</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
12.	271-CÉ 22.23.30	<p>Activités éducatives complémentaires : approbation</p> <p>L'article 90 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i> prévoit que le conseil d'établissement peut organiser des services éducatifs, autres que ceux qui sont prévus par le régime pédagogique, y compris des services d'enseignement en dehors des périodes d'enseignement pendant les jours de classe prévus au calendrier scolaire ou en dehors des jours de classe, et des services à des fins sociales, culturelles ou sportives.</p> <p>Le conseil d'établissement peut organiser lui-même de tels services, ou il peut retenir les services d'une personne ou d'une entreprise pour qu'elle tienne ces activités dans les locaux de l'école. Dans ce cas, les contrats à intervenir doivent être signés par la direction, dans le respect des règles de délégation de pouvoirs en vigueur au CSS des Patriotes.</p> <p>La direction a présenté les projets d'activités pour l'année scolaire et les membres du CE ont échangé à ce sujet. EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Chantal Handfield-Leblond il est résolu à l'unanimité : D'APPROUVER les activités éducatives complémentaires.</p>
13.	271-CÉ 22.23.31	<p>Évaluation du projet éducatif : adoption</p> <p>La direction nous présente le document concernant l'évaluation du projet éducatif. Le conseil complète l'évaluation au regard des informations présentées.</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Alexandra Grenier, il est résolu à l'unanimité : D'ADOPTER l'évaluation du projet éducatif.</p>
14.	271-CÉ 22.23.32	<p>Évaluation du Plan de lutte à la violence et l'intimidation : adoption</p> <p>La direction nous présente le plan de lutte à la violence et à l'intimidation.</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Rachel Daigle il est résolu à l'unanimité : D'ADOPTER le plan de lutte.</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
15.		<p>Aide aux parents : adoption</p> <p>Le point est reporté au prochain CE.</p>
16.		<p>Service de micro-ondes au Service de garde et dîneurs : information</p> <p>La direction nous informe qu'un communiqué officiel sera envoyé aux parents afin de les informer qu'il ne sera pas possible d'offrir un service de micro-ondes pour cette année. Il existe des enjeux concernant les infrastructures électriques ainsi que les ressources financières pour rémunérer les personnes qui seraient responsables de ce service.</p>
17.	<p>271-CÉ 22.23.33</p>	<p>Code de vie : approbation</p> <p>Le conseil accepte le mode de vie qui est en place depuis septembre.</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Kime Doyon il est résolu à l'unanimité : D'APPROUVER le mode de vie.</p>
18.	<p>271-CÉ 22.23.34</p>	<p>Cour d'école : adoption</p> <p>Le conseil propose qu'un communiqué de suivi soit envoyé aux parents concernant l'évolution du dossier de la cour d'école. La direction se propose de préparer quelque chose lors de la prochaine <i>Abeille messagère</i>.</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Véronique Meunier il est résolu à l'unanimité : D'ADOPTER le projet de suivi à la cour d'école.</p>
19.		<p>Formation des membres : information</p> <p>La direction rappelle l'obligation pour chacun des membres du CE de visionner en ligne les capsules de formation pour tous les membres des CE scolaires du Québec.</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
20.		<p>Droit de parole :</p> <p>20.1 à la présidente; La présidente a assisté à la rencontre TEAMS du CSSP concernant le PEVR. Elle nous en dresse le bilan.</p> <p>20.2 à la représentante au Comité de parents;</p> <p>20.3 aux enseignantes; M. Loïc parle du retour des 3 étapes (3 bulletins) qui pose à nouveau le problème de la surévaluation et du manque de temps pour réellement enseigner. Il sensibilise les membres au fait que cela représente un enjeu qui fait l'objet de réflexions et de discussions au Rucher comme ailleurs.</p> <p>Marc Langevin parle du bilan des habiletés motrices qu'il a produit au lieu du simple bulletin à l'étape-1.</p> <p>Les enseignants ont été sollicités par le CSSP pour qu'ils répondent à un sondage concernant le PEVR</p> <p>20.4 à la représentante du service de garde; Mylène Lavallée a eu quelques questions de parents pour la sortie du 24 qui a été annulée pour une raison d'autobus. Elle est heureuse que toute son équipe soit de retour au travail.</p> <p>20.5 au représentant du personnel de soutien; Philippe souligne l'excellent travail de notre duo de secrétaires et l'instabilité du côté de la conciergerie en raison du roulement important du personnel ces dernières semaines.</p> <p>20.6 à la représentante des professionnels; Mme Catherine annonce qu'elle aura un projet à présenter au cours de l'année. M. Philippe souligne l'excellent travail de Mme Catherine et il est appuyé par M. Mathieu qui en profite aussi pour souligner l'excellent travail de M. Philippe.</p> <p>20.7 à la représentante des professionnelles;</p> <p>20.8 à la direction.</p> <p>La direction ne souhaite pas prendre la parole à ce moment de la rencontre.</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
21.		Varia
22.	271-CÉ 22.23.35	Levée de l'assemblée : SUR PROPOSITION de Loïc Albert et adoptée à l'unanimité; IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 21h14.

Loïc Albert
Secrétaire